



ERRATUM **AVIS PUBLIC**

À tous les contribuables de la ville de Saint-Lin-Laurentides

Veillez noter que l'avis public d'entrée en vigueur du règlement numéro 817-2025 régissant l'installation, l'utilisation et l'entretien des systèmes de traitement des eaux usées des résidences isolées comporte une erreur qui se doit d'être corrigée.

En effet, le présent règlement entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026.

Nous nous excusons des inconvénients.

Donné à Saint-Lin-Laurentides, ce 17 septembre 2025.

Copie originale signée

M^e Stéphanie Myre, greffière et
directrice de la conformité municipale